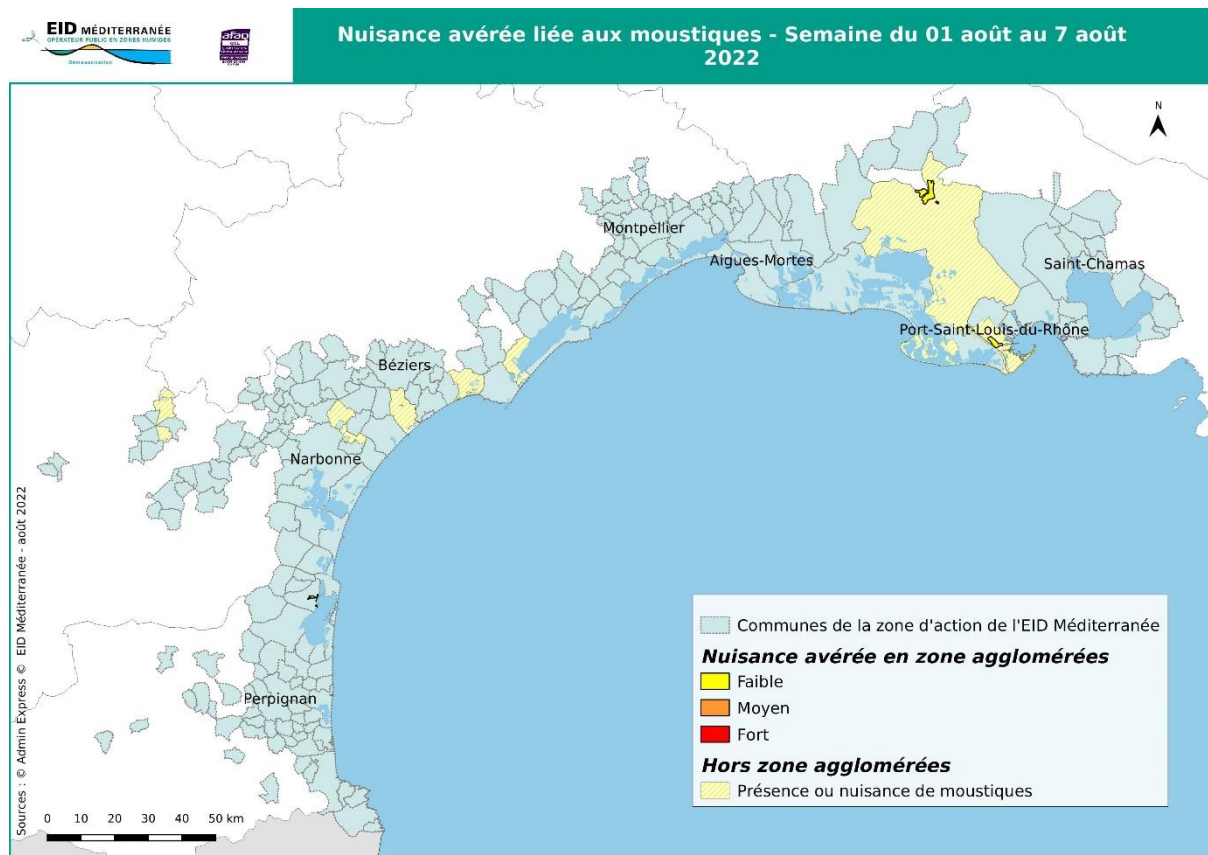


## BULLETIN OPÉRATIONNEL

### Bulletin « Moustiques » du 1 au 7 août 2022



#### Au cours de la semaine du 1 août 2022 :

Le niveau des populations de moustiques « ruraux » est bas d'une façon générale en ce début du mois d'août, sans commune mesure avec le début du mois de juillet sur certains territoires communaux. Autour des secteurs intensément irrigués, on enregistre un cumul de moustiques adultes résiduels en augmentation, mais cette situation ne saurait être exceptionnelle.

Au cours de cette semaine, près de 330 hectares ont été traités dont 77% par avions en zones humides contre les larves d'*Aedes caspius*.

A ce jour, ce sont près de 17 700 hectares traités en zones humides contre *Aedes spp* (*Aedes caspius*, *Aedes detritus*), depuis le début d'année 2022, qui reste en dessous de la moyenne à pareille date depuis 2017 (19 821 ha), mais au-dessus de 2021 (14 766 ha).

En milieu urbain, pas de changement, une plus grande fréquence des traitements est toujours appliquée par rapport au *Culex pipiens*: 55 160 gîtes traités à ce jour.

Intra-muros, la principale origine de nuisance reste imputable au moustique-tigre (*Aedes albopictus*).

### À compter du 8 août 2022 :

Des vents marins prévus dans la semaine pourraient générer des intrusions marines en zones humides conjugués en toute fin de semaine à un risque orageux : le suivi de l'hydrodynamique sera assuré au quotidien et entraînera selon, la caractérisation des éclosions larvaires, dont la densité pourrait être très forte.

Pas de changement notable en termes de risques de nuisance pour les tous prochains jours.

### Situation par département :

**Bouches-du-Rhône** : Les irrigations des marais de chasse sont en cours mais sont freinées par le phénomène d'évapotranspiration. On observe des nuisances sur les gîtes larvaires submergés par les intrusions marines mais également sur les secteurs soumis à l'irrigation. A ce jour, pas de nuisance par les moustiques ruraux en zone agglomérée.

**Gard** : Situation générale sous contrôle et nuisance non perceptible le matin ou en journée, en dehors de quelques situations très localisées liées à des irrigations ponctuelles sur Saint-Gilles ou Bellegarde. A la tombée du jour cependant, avec la chaleur et lorsque le vent est tombé, quelques *Aedes caspius* peuvent être gênants. La mise en eau au mois d'août des marais de chasse provoque de nombreux traitements et des risques de nuisance résiduelle à venir, notamment sur Saint-Gilles et Saint-Laurent-d'Aigouze. En ville, la nuisance due au moustique-tigre semble en légère diminution.

**Hérault** : Compte tenu des conditions climatiques, à ce jour rien ne laisse paraître un risque de nuisance par *Aedes caspius* significatif. Excepté peut-être une ou deux situations isolées où quelques moustiques pourraient occasionner ici et là des nuisances localisées. Par ailleurs, le moustique-tigre est bien présent en zone urbaine.

**Aude** : Période au beau fixe sur le littoral d'un point de vue "moustiques ruraux". On observe la présence de moustiques adultes sur certaines zones irriguées comme au niveau de l'étang de Marseillette et de la plaine de Coursan, qui pourraient provoquer localement de la nuisance. Sur le littoral, progressivement le niveau d'eau dans les étangs remonte et quelques submersions de zones humides temporaires ont généré des éclosions d'œufs et l'apparition de larves d'*Aedes caspius* traitées au sol par engin. En ville, le *Culex pipiens* est contrôlé avec des fréquences plus importantes eu égard aux températures. C'est le moustique-tigre qui provoque un peu partout des nuisances intra-muros, certains territoires plus à l'intérieur des terres, jusque-là épargnés, en faisant l'expérience.

**Pyrénées-Orientales** : Des traitements par avion et moyen chenillé ont été réalisés sur l'étang de Salses-Leucate vendredi dernier suite à une remontée de l'étang et ont obtenu une efficacité satisfaisante même si une légère nuisance résiduelle est possible hors agglomération. Les traitements urbains sur différentes communes sont en cours. Le moustique-tigre est bien présent en ville, avec un ressenti un peu plus fort sur Perpignan.

### Risque de nuisance liée aux moustiques - Semaine du 08 août au 14 août 2022

